



Belgeo

Revue belge de géographie

4 | 2020

L'intégration régionale dans le monde

« *Regards* »

Régionalisations du monde et intégration (macro)régionale. Pour une montée en généralité géographique

Nora Mareï et Yann Richard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/43451>

DOI : 10.4000/belgeo.43451

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Référence électronique

Nora Mareï et Yann Richard, « *Regards* »

Régionalisations du monde et intégration (macro)régionale. Pour une montée en généralité géographique », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2020, mis en ligne le 09 novembre 2020, consulté le 11 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/43451> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.43451>

Ce document a été généré automatiquement le 11 novembre 2020.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

« Regards »

Régionalisations du monde et intégration (macro)régionale. Pour une montée en généralité géographique

Nora Mareï et Yann Richard

- 1 Rejet du traité constitutionnel européen dans les années 2000, annonce par D. Trump du détricotage de l'ALENA, Brexit, difficulté européenne à parler d'une seule voix sur de nombreux sujets... L'intégration macrorégionale¹ a du plomb dans l'aile. Toutefois, l'actualité ne doit pas aveugler. Des signes montrent que les constructions macrorégionales ne sont pas en phase d'extinction. Premièrement, on a vu que les négociations entre le Royaume-Uni et l'UE ont été très difficiles. C'est en partie lié au fait que les deux parties savent ce qu'elles ont à perdre dans une éventuelle désintégration. Les Britanniques et les pays membres tenteront de sauver et de maintenir les relations intenses qu'ils ont construites au fil du temps. Deuxièmement, la sortie du Royaume-Uni a été rendue d'autant plus difficile que les 27 autres pays membres sont restés solidaires. Il n'y a pas eu de dislocation de l'UE. Troisièmement, la Croatie a récemment annoncé son ambition d'entrer dans la zone euro avant 2025 et les discussions vont bon train à propos d'un élargissement de l'UE dans les Balkans... Quatrièmement, l'ALENA, même remplacé par l'Accord Etats-Unis-Mexique-Canada, n'a en fin de compte pas été défait, loin s'en faut. Il a été tout au plus amendé ici et là et les économies des trois pays demeureront fortement intégrées. Cinquièmement, certains enjeux et certaines réalités sociales, économiques et politiques ont depuis longtemps rompu les amarres avec le cadre borné et souvent étroit des Etats-nations. Ces derniers ne sont pas des acteurs disqualifiés mais leurs compétences sont de plus en plus partagées et leur maillage se trouve dépassé par d'autres échelles. Enfin, notons que la

crise sanitaire mondiale de 2020 fragilise la mondialisation et en particulier la trop forte dépendance des chaînes de production à des économies lointaines : des appels à repenser les zones de production dans la proximité et le voisinage ont ainsi surgi.

- 2 L'intégration macrorégionale demeure ainsi un sujet d'étude important et légitime. D'une part, beaucoup de recherches convergent vers l'idée que la mondialisation n'a, en fin de compte, aboli ni les distances ni l'utilité de la proximité géographique. Certaines contraintes spatiales continuent de peser sur les échanges, sur la densité et sur la qualité des interactions entre les sociétés. Même dans un monde globalisé, strié par des réseaux qui bousculent les territorialités classiques, construire des relations avec son voisinage peut s'avérer utile voire inévitable. D'autre part, les crises de l'UE ne doivent pas cacher ce qui advient dans d'autres parties du monde. Depuis les années 2000, par exemple, les pays de l'Asie du Sud-Est travaillent à la construction d'un dispositif régional renforcé en suivant une autre voie que celle de l'Europe. Alors, qu'est-ce que l'intégration macrorégionale ? Est-ce uniquement une affaire de gouvernements et de traités bi- ou multilatéraux ? Que se joue-t-il à d'autres niveaux, notamment entre acteurs non institutionnels ? Mettre fin à un accord efface-t-il tout ce qui a été tissé sur le terrain par d'autres acteurs tels que les sociétés civiles, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, etc. ?
- 3 Les constructions macrorégionales multiétatiques méritent d'être explorées par les géographes. Ces derniers sont demeurés discrets pendant longtemps sur ce thème, alors que la production scientifique dans d'autres disciplines offre une remarquable abondance d'études théoriques et empiriques. La discrétion des géographes se double d'une certaine dispersion car il n'existe pas à ce jour d'équipe dont les travaux seraient entièrement dédiés à ce thème. A contrario, certaines équipes de recherche en économie, par exemple, possèdent des axes d'étude explicitement orientés vers le thème de l'intégration macrorégionale. On peut citer à titre d'exemple la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI) à Clermont-Ferrand et le Groupe de Recherche sur l'Intégration Continentale (GRIC) à Montréal. Une certaine fragilité théorique des géographes est également à noter, car l'effort de montée en généralité et de mise en ordre des concepts a été plus précoce et est bien plus avancé dans d'autres disciplines (Marei, Richard, 2018). Les géographes ont pourtant beaucoup à dire sur l'intégration macrorégionale pour une raison évidente : leur expertise sur les thèmes de l'intégration spatiale et de la région ne fait aucun doute.

L'intégration régionale, un thème essentiel pour quelques disciplines

- 4 Trois disciplines dominent incontestablement ce champ de recherche : l'économie, la science politique et le droit international. Il est impossible de les ignorer mais, à y regarder de plus près, les travaux produits sont dispersés. Il n'y a pas de consensus parmi les chercheurs sur les cadres théoriques à mobiliser et sur la définition de certains mots. « Régionalisation », « régionalisme » et « intégration régionale » prolifèrent dans les publications scientifiques mais leur sens est souvent flou. Enfin, il n'est pas rare que les notions soient utilisées sans être définies, si bien que l'on finit parfois par ne plus savoir de quoi on parle.

5 Certaines disciplines pionnières ont beaucoup apporté à la connaissance de l'intégration macrorégionale. Mais, indépendamment de leurs qualités scientifiques, les études disponibles présentent certains biais. La science politique, les relations internationales et le droit international adoptent, dans la majorité des cas, des approches statocentrées où les gouvernements sont présentés comme les acteurs principaux (Hoffman, 1990 ; Hoffmann, Keohane, 1991) et les Etats comme les mailles principales, si ce n'est uniques, du régionalisme et de l'intégration. On peut citer à titre d'exemple la définition de l'intégration régionale proposée par un politiste dans la *Oxford Research Encyclopedia* :

“Regional integration theory seeks to explain the establishment and development of regional international organizations. Key questions are why and under which conditions states decide to transfer political authority to regional organizations; how regional organizations expand their tasks, competencies, and members; and what impact they have on states and societies in their regions. Whereas regional integration theory started with a broad comparative regional and organizational scope in the 1950s and 1960s, it has since focused on European integration and the European Union” (*Oxford Research Encyclopedias*, Frank Schimmelfennig, *International Political Economy, Political Economy*, 2018).

6 En droit international, il y a intégration dès lors que des Etats créent ensemble des institutions communes dans le cadre d'un accord régional. Par conséquent, l'ALENA n'est pas une intégration macrorégionale car les pays membres n'ont pas créé d'institutions. En économie, ce sont les travaux de Bela Balassa qui servent de référence pour mesurer les niveaux de l'intégration en s'appuyant sur une échelle allant de l'accord de libre-échange, à l'union douanière, au marché unique, etc. (Balassa, 1961 ; Baldwin 1993 ; Baldwin, 1997 ; Frankel, *et al.*, 1995 ; Krugman, 1991 et 1993). Avec des approches qui donnent une importance très grande aux impulsions et aux dynamiques institutionnelles. Un accord régional commercial signé par des gouvernements suffit à créer une région. Cette approche statocentrée a été rejetée entre autres par la sociologie des relations internationales qui accorde une attention plus grande à d'autres acteurs, quels que soient leur niveau et leur nature (Saurugger, 2010). L'approche néo-fonctionnaliste de l'intégration évite l'écueil du statocentrisme en observant autant les États que les acteurs non étatiques et que les institutions supranationales (Haas, 1958). Avec d'autres approches, les tenants de ce qu'on appelle le « nouveau régionalisme », dans le cadre plus large du constructivisme social, proposent des analyses où les États, les acteurs économiques (les marchés) et les sociétés civiles sont pris en compte à parts égales afin de comprendre et d'analyser les modalités de l'intégration (Hettne, Söderbaum, 2000 ; Slocum, Van Langenhove, 2004).

7 L'espace géographique est en général absent des recherches produites dans ces disciplines. Il est au plus une sorte d'arrière-plan lointain pas ou peu déterminant (Mansfield, Milner, 1999). Rares sont les politistes qui ont mis l'espace au centre de leurs travaux. Et ceux qui l'ont fait, parmi lesquels Bruce Russett (1967) et William Thompson (1973), ont été peu suivis. Ils se sont intéressés à la notion de « région internationale » dans le cadre de réflexions sur les régimes internationaux, mais le concept de région demeure flou car le principe de contiguïté spatiale, considéré comme une condition nécessaire par les géographes pour parler de région, n'est pour eux qu'un critère possible mais pas nécessaire parmi beaucoup d'autres. Robert Keohane et Joseph Nye (2000) ont posé depuis longtemps la question de la distance adéquate pour parler de région. Selon eux, il est possible de décliner la notion de distance en allant du

régional au global. Mais ils ne disent pas au-delà de quel seuil on peut considérer qu'une distance n'est plus régionale.

- 8 Dans ces approches, on relève certaines faiblesses. Par exemple, les internationalistes postulent souvent l'existence de telle ou telle région sans prendre la peine de la démontrer (Vayrynen, 2003) et de vérifier qu'elle existe sur un plan fonctionnel. Un accord commercial suffirait à l'instituer. C'est ce qu'affirment la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour la première: "A regional trade agreement (RTA) is a treaty between two or more governments that define the rules of trade for all signatories". Pour la seconde: "Regional trade agreements... are reciprocal preferential trade agreements between two or more partners". L'idée de continuité spatiale, inhérente à la région des géographes, est absente de ces définitions. Par ailleurs, certaines publications en économie s'appuient parfois sur des découpages *a priori* du monde, sans distance critique, et mettent sur un même plan des ensembles dits « régionaux » finalement peu comparables. C'est ce qui a été fait longtemps dans le rapport annuel de l'OMC sur le commerce international (Siroën, 2000).
- 9 Les analyses classiques ont souvent un caractère mono-sectoriel car elles se limitent à un domaine, ce qui aboutit à une représentation excessivement schématisée de la réalité. En économie, peu d'auteurs portent un regard global sur l'intégration macrorégionale (GEMDEV, 1999). Quelques économistes prennent d'autres chemins. Henri Regnault (2008) par exemple déploie ses analyses au-delà de la sphère strictement économique des échanges commerciaux et émet des doutes sur la validité des classifications traditionnelles du régionalisme. Dans ses travaux, le système commercial dit « régional » correspond à ce qu'il appelle « *un vouloir vivre ensemble* » ou, au minimum, à la conscience d'un « *devoir vivre ensemble* » qui en fait un projet géopolitique global. On peut mentionner aussi les travaux de P. Hugon qui rappelle que l'intégration macrorégionale peut avoir un caractère spontané non institutionnel. Il mentionne aussi qu'elle ne se limite pas à l'économie et au commerce ; et elle peut être accompagnée d'initiatives communes en matière de sécurité et développement, par exemple. Enfin, il montre qu'elle peut être *de facto* un résultat « *de pratiques d'acteurs constituant des réseaux commerciaux, financiers, culturels, technologiques sur des territoires régionaux* », cherchant entre autres à tirer parti de complémentarités entre des territoires voisins (Baldwin, Venables, 1995 ; Baldwin *et al.*, 1997 ; Hugon, 1999, 2003).

Vitalité de la recherche sur les macrorégions en géographie

- 10 En géographie, les grands ensembles régionaux sont un sujet d'étude relativement récent, même si les géographes ont contribué depuis longtemps à la définition spatiale des continents et même si certains travaux précurseurs sont déjà anciens (Claval, 1968 ; Didelon, 2013). La variété des approches régionalisées du monde dans les travaux récents témoigne de la vitalité de la discipline. Mais cela traduit aussi une absence de consensus sur les concepts et sur les méthodes (Mareï, Richard, 2018). Pour synthétiser, on peut présenter l'état de la recherche actuelle en considérant qu'il existe trois grands types d'approche géographique des grandes régions dites mondiales. Elles sont présentées dans cette partie. Dans celle-ci, on ne mentionnera pas la recherche de grandes régions homogènes car l'utilité et la pertinence du principe même d'homogénéité en géographie régionale a été depuis longtemps remise en cause

(Juillard, 1961). Déjà difficile à établir à l'échelon intra-étatique, elle se révèle plus improbable encore pour des régions multi-étatiques (Claval, 1968 ; Didelon, 2013).

- 11 Une première approche régionalise le monde en faisant des découpages continentaux. Cela consiste à délimiter *a priori* des ensembles spatiaux de grande taille sur la carte du monde et à en étudier ensuite l'organisation interne, sans en justifier les limites et sans accorder d'attention particulière à l'intégration macrorégionale. Ce parti pris est très courant et est au fondement d'une part notable de la littérature en géographie dite « régionale ». C'est le choix qui est fait par de nombreux auteurs qui se sont lancés dans l'étude de grands ensembles continentaux. Entre autres exemples, on peut citer de nombreuses géographies de l'Europe (Gottmann, 1962 ; Frémont, 1996 ; Vandermotten, Dézert, 2008) qui partent de l'hypothèse plus ou moins explicite qu'il existe une région appelée « Europe ». Celle-ci est posée comme un déjà là. Cette façon de procéder fait courir le risque d'une excessive naturalisation des ensembles géographiques ainsi définis, même si les auteurs soulignent souvent que les limites de l'Europe sont une pure affaire de représentation et de convention et qu'elles sont en fin de compte impossibles à définir. Cela vaut pour d'autres parties du monde également postulées *a priori* comme régions : les géographies de l'Afrique, de l'Asie, etc. sont nombreuses. Dans la plupart de ces publications, la région choisie, issue généralement d'une sorte de tradition et de la force du découpage continental traditionnel du monde, est postulée plus que démontrée. Dans un esprit un peu différent mais pas si éloigné, on peut mentionner toutes les géographies universelles publiées depuis le 19^e siècle, dont les auteurs ont aussi imposé des découpages du monde peu ou pas justifiés et ont utilisé des critères *ad hoc* (Arrault, 2007 ; Didelon 2013).
- 12 Une deuxième approche consiste également à découper *a priori* le monde en ensembles régionaux multi-étatiques, sans justification particulière de leurs limites, mais dans le but explicite d'y étudier les outils et les effets de la coopération inter-étatique et éventuellement de l'intégration. C'est ce que fait par exemple Christian Taillard (2004) dans un ouvrage collectif qui a fait date sur l'Asie orientale. Cette publication pluridisciplinaire aborde le problème de la régionalisation de manière globale et multisectorielle (économie, tourisme, géopolitique, régionalisme économique et politique, diaspora chinoise, migrations de travail, coopérations transnationales...). Les auteurs pointent du doigt les problèmes de méthode et les imprécisions récurrentes du vocabulaire autour du thème de la régionalisation et de l'intégration macrorégionale. Mais en fin de compte ils s'interrogent peu ou pas sur la pertinence de la catégorie géographique « Asie orientale ». Cet ensemble régional est postulé et les limites proposées sont classiques puisque les auteurs décident d'inclure tous les pays situés sur la façade occidentale du Pacifique, c'est-à-dire l'Asie du Sud-Est, la Corée, la Chine et le Japon. Le choix du découpage *a priori* est fait également par des géographes tels que François Taglioni et Jean-Marie Théodat (2007) dans un livre sur l'Amérique latine, dont ils étudient certaines dynamiques internes qui relèvent selon eux du régionalisme et de l'intégration macrorégionale. Dans le même esprit, avec des approches parfois géopolitiques, on peut mentionner les analyses d'A. Rückert (2018), de C. Girault (2009) sur l'Amérique du Sud, de L. Medina sur l'Amérique centrale (Medina-Nicolas, 2007, 2009), de V. Bachmann et J. Sidaway sur l'Afrique (Bachman, Sidaway, 2010 ; Bachmann, 2011 ; Sidaway, 1998), de F. Mohamed-Chérif et C. Ducruet sur l'Afrique du Nord (2016) ou de J. Poon sur l'Asie orientale (2001)... Dans les études géographiques régionales, les approches sont tantôt globales (analyse de plusieurs domaines) tantôt sectorielles

(Carrizo, Velut, 2018 ; Palle, 2018). Il existe aussi une littérature très abondante sur les dimensions et les effets géographiques de la construction européenne à différentes échelles, avec des thèmes privilégiés récurrents, tels que la coopération transfrontalière (Reitel, Wassenberg, 2015), les outils et les effets de la politique régionale (Elissalde, Santamaria, 2008 ; Faludi, 2008 ; Boulineau, 2017) et de la politique de cohésion (Baudelle, Mérenne-Schoumaker, 2011 ; Baudelle, le Bihan, 2017), la gouvernance (Mamadouh, Van Der Wüsten, 2009), etc.

- 13 Une troisième approche ne propose pas de définition *a priori* d'ensembles géographiques de grande taille. Partant par exemple de l'hypothèse que la proximité géographique est un facteur déterminant de la distribution géographique de certaines pratiques sociales, des géographes s'intéressent à la répartition de certains indicateurs et/ou à la distribution spatiale de flux et d'échanges de toutes natures (commerce, migrations, tourisme, investissements et autres flux financiers, etc.). Dans le premier cas, ils cherchent à identifier des grandes régions mondiales homogènes en utilisant parfois des méthodes quantitatives fines (Beckouche, Grasland *et al.*, 2008). Dans le second cas, ils mesurent des intensités de relations et des interactions entre des unités spatiales - utilisant volontiers la modélisation - ou reconstituent la géographie de certaines chaînes de valeur. Ils élaborent enfin des restitutions cartographiques *a posteriori* de tous les faits observés et mesurés. Lorsque les corpus statistiques sont insuffisants, ils font appel à des méthodes plus qualitatives d'observation multi-située (Retailé, 2012) et de collecte des informations sur le terrain (Marfaing, Wippel, 2004). La restitution cartographique permet de révéler, ou pas, la concentration régionale de certains faits sociaux, éventuellement les interdépendances entre des territoires et de conclure à l'existence éventuelle de systèmes spatiaux de grande taille (Reynaud, 1981 ; Dollfus, 1994 ; Poon, 1997 ; Taillard, 2004 ; Didelon et Grasland, 2007 ; Beckouche, 2008 ; Richard, Zanin, 2009 ; Grasland, Van Hamme, 2010...). Ces approches inductives présentent l'intérêt de révéler d'éventuels agrégats régionaux qui ne sont jamais pré-supposés. On remarque ainsi que leurs contours ne correspondent en général ni à des découpages traditionnels du monde, tels que les continents, ni à des accords commerciaux régionaux. Ces approches rappellent inévitablement celles de Fernand Braudel à propos des « économies monde », qui sont autant d'exemples d'intégrations spatiales à l'échelle macrorégionale (Braudel, 1986). A une nuance près : les « économies monde » n'étaient pas toutes « régionales » au sens propre car Fernand Braudel n'a jamais présenté la continuité spatiale comme un critère explicite et absolu.

Un nécessaire retour aux fondamentaux géographiques

- 14 En complément des approches empiriques, un effort de clarification, de montée en généralité et surtout de conceptualisation de l'intégration macrorégionale est nécessaire. Cet effort peut aisément s'appuyer sur deux notions géographiques fondamentales : l'intégration spatiale et la région. Partant de ces notions, il faut ensuite proposer des définitions de la régionalisation, du régionalisme et de l'intégration macrorégionale en partant du postulat qu'il s'agit de notions différentes et non interchangeables.

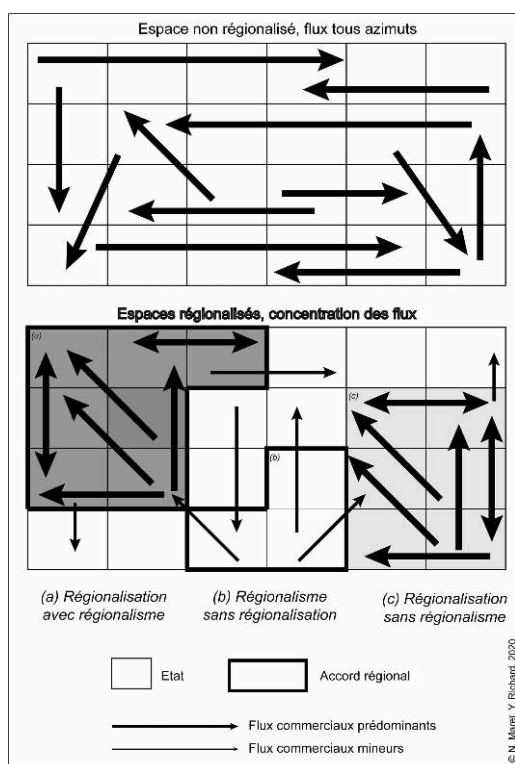
Région et intégration spatiale : deux notions géographiques fondamentales

- 15 La notion de région est très familière à tous les géographes. Régionaliser est un des actes fondamentaux de la géographie depuis longtemps (Claval, 1995), même si la région n'occupe plus une position aussi centrale qu'autrefois dans la discipline. Elle est définie de plusieurs manières : une division spatiale plus ou moins arbitraire d'un ensemble plus grand, une unité de gestion politique et administrative (voire un périmètre opérationnel d'aménagement) (Montello, 2003) ou une réalité fonctionnelle (Juillard, 1962 ; Seys, 2019). Dans ce dernier sens, il s'agit d'une portion d'espace continue, sans présomption de taille, définie par son homogénéité interne (Haggett, 1973) et/ou par des interactions internes plus fortes (échanges, déplacements, relations sociales...) qu'avec l'environnement extérieur (Hartshorne, 1939 ; Juillard, 1962 ; Boudeville, 1964 ; Montello, 2003). C'est un espace continu cohérent fortement intégré, généralement identifié à l'échelon infra-étatique. Dans tous les cas, la région des géographes est avant tout une construction sociale, comme n'importe quelle forme d'organisation de l'espace (Allen *et alii*, 1998 ; Paasi, 2010). A ce titre, elle est dynamique. Ses limites sont mouvantes, voire floues (Ruffray, 2007). Elle peut se faire et se défaire, mais elle forme un ensemble autonome et cohérent doté d'une certaine stabilité dans le temps (Claval, 1968).
- 16 Au plus haut niveau de généralité, l'intégration spatiale désigne l'interdépendance croissante entre les parties constitutives d'un tout, ou bien l'inclusion d'une unité spatiale dans un système déjà existant, ce qui cause une transformation réciproque des éléments primordiaux (Nonn, Martin, 1980). Le résultat de l'intégration spatiale est la construction d'une nouvelle réalité géographique (Marcuse, 1997). Cette nouvelle réalité est plus que la somme de ses parties et est débarrassée d'effets barrières internes ; mais elle ne constitue pas nécessairement un tout homogène (Lee, 2009). Cette définition renvoie à des notions connexes telles que l'accessibilité et la connectivité. Elle présente l'avantage de pouvoir être utilisée à différentes échelles, pour désigner des interactions entre des pays (Dabinett, Richardson 2005), des unités territoriales intra-étatiques (Anderson et Wever 2003 ; Decoville *et alii*, 2013), des villes (van Oort, Burger, Raspe 2010), des espaces à l'échelle intra-urbaine (Hansen et Serin 2007 ; Sohn, Reitel, Walther 2009), *etc.* L'intégration spatiale peut être sectorielle (c'est-à-dire limitée à un domaine) ou multisectorielle, voire globale (concernant toutes les interactions économiques, politiques, sociales au sens le plus large). L'intégration spatiale désigne aussi chez certains auteurs la réduction des différences entre les territoires (De Boe, Grasland, Healy, 1999). Cette modalité de l'intégration est synonyme de convergence et d'homogénéisation. Les deux formes d'intégration (interaction ou convergence) ne sont pas nécessairement corrélées (Topaloglou *et alii*, 2005). Lorsque l'intégration repose sur la croissance d'interactions internes, le système spatial intégré est constitué d'unités complémentaires et forme un ensemble hétérogène. Il arrive même souvent qu'il soit asymétrique et hétérogène et qu'il soit structuré par des relations de type centre-périphérie (Reynaud, 1981).

Le régionalisme et la régionalisation selon les géographes

- 17 A l'échelle macro, l'intégration régionale (cf. partie IV) doit être distinguée du régionalisme et de la régionalisation (cf. figure 1). La définition de régionalisme pose peu de problèmes. On parle de régionalisme lorsqu'un ou des acteurs décident d'accorder une priorité à leurs relations de voisinage dans leur action extérieure. Le régionalisme n'est pas un processus spontané. Il suppose plutôt une action consciente et planifiée, une stratégie mise en œuvre à un moment donné par des acteurs situés dans la même partie du monde. On peut parler par exemple de régionalisme lorsque plusieurs États voisins décident d'abaisser les barrières frontalières qui les séparent. Les acteurs du régionalisme sont d'ailleurs souvent des États qui souhaitent donner un caractère plus organisé ou mieux régulé à leurs relations de voisinage et qui développent leur coopération dans certains domaines. En toute rigueur, le régionalisme se traduit par la signature d'accords qui donnent un cadre structuré à la coopération, en définissant les limites et les objectifs de celle-ci.
- 18 Appliqué à la dynamique des espaces, la régionalisation désigne une concentration régionale des échanges, c'est-à-dire une augmentation plus rapide des échanges entre des unités spatiales situées dans la même partie du monde qu'avec le reste du monde. Ces unités territoriales peuvent être des pays ou des entités infra étatiques. Tous les flux ou autres modes de relations sont susceptibles de se régionaliser : flux touristiques, migrations ou mobilités internationales, aide au développement, communications, investissements... Les flux migratoires se déploient au sein d'ensembles régionaux composés par plusieurs pays voisins. Outre-Atlantique, les migrations allant de l'Amérique du Sud vers celle du Nord ont participé à l'émergence de couples migratoires de part et d'autre de la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Au Moyen-Orient, par exemple, les mobilités entre les États arabes du Golfe et les pays du Machrek ont favorisé l'émergence d'un système migratoire régional (Vignal, 2017). De même, la très grande majorité des migrants présents en Europe viennent de pays voisins. Bien que les nouvelles manières de s'informer et de circuler abolissent certaines distances et bien que la mondialisation mette au jour des systèmes migratoires inédits sur de grandes distances, la proximité géographique demeure un facteur déterminant dans l'établissement de couples ou de systèmes migratoires régionaux (Przybyl, 2018).

Figure 1. La régionalisation et le régionalisme, deux concepts bien distincts.



- 19 La régionalisation du monde est un phénomène bien documenté dans un domaine tel que le commerce international des biens, grâce à un appareil statistique de bonne qualité. On observe des degrés inégaux de régionalisation. Selon l'ONU, les pays européens font en moyenne 68 % de leur commerce extérieur avec d'autres pays européens en 2018 (ONU, 2019). Dans d'autres parties du monde, la concentration « régionale » du commerce international est sensiblement moins prononcée : 37 % environ en Asie orientale par exemple, 18 % en Afrique subsaharienne, 15 % en Amérique latine et bassin caraïbe... Les statistiques du commerce montrent également qu'il ne faut pas confondre régionalisme et régionalisation car il n'existe pas de relation systématique entre ces deux phénomènes. Il est fréquent que le commerce international soit peu intense entre des pays voisins qui font pourtant partie du même accord commercial. De ce point de vue, l'Union européenne à 28 est une exception : les pays membres de cette organisation régionale font plus de 61 % de leur commerce international à l'intérieur de l'espace communautaire, contre 40 % de commerce interne dans l'ALENA, 22 % dans l'ASEAN et 16 % dans le Mercosur par exemple (ONU, 2019). Ces pourcentages peuvent être en partie biaisés par le nombre inégal de pays membres dans chaque accord commercial. On peut en effet faire l'hypothèse que la part du commerce interne à un accord augmente en fonction du nombre de pays membres. Mais, confronté aux faits empiriques, cet argument est fragile : l'ALENA n'a que trois membres et son commerce international interne est beaucoup plus élevé que celui de l'ASEAN qui comprend 10 pays membres. La cause de ces différences de pourcentage de commerce interne est à rechercher sans doute du côté des complémentarités plus ou moins grandes entre les structures économiques des pays membres de ces accords commerciaux.

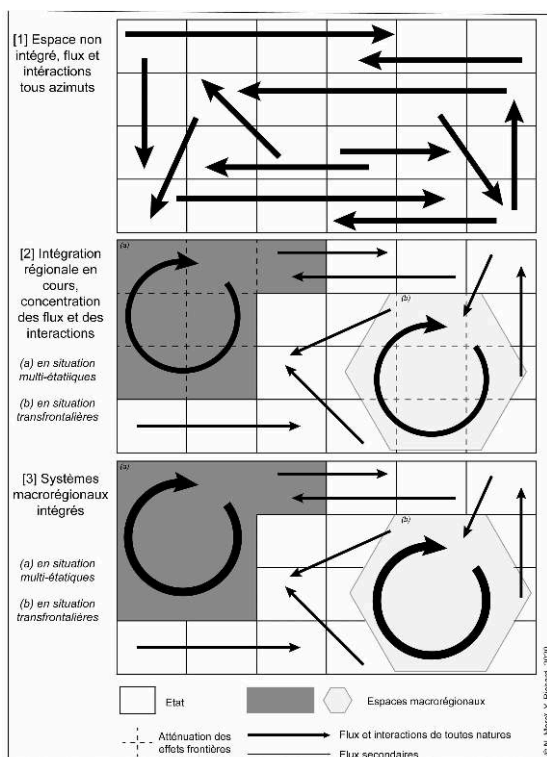
- 20 *A contrario*, le commerce international peut être volumineux (en pourcentage des échanges des pays concernés) entre des pays qui n'ont pas nécessairement signé un accord. De nombreux accords dits « régionaux », généralement commerciaux (plus de 400 accords notifiés à l'OMC en 2016) sont purement formels et n'ont pas d'effet sur la géographie des échanges. De nombreux cas d'étude empiriques confirment la discordance entre régionalisation et régionalisme. On sait par exemple que les pays voisins de l'UE font la majorité, souvent absolue, de leur commerce extérieur avec celle-ci depuis longtemps. Ce tropisme de l'UE sur les flux commerciaux est plus ancien que la signature d'accords commerciaux dans le cadre de la politique européenne de voisinage. De même, les pays membres de l'ASEAN commercent davantage avec les pays de l'Asie de l'Est (Chine, Japon, Corée) qu'à l'intérieur de l'ASEAN.

Mieux définir l'intégration macrorégionale

L'intégration macrorégionale selon les géographes

- 21 En géographie, la région est généralement définie au niveau infra-étatique. Mais il est possible de transposer l'idée de système régional à des ensembles de toutes tailles, ce qui revient à dire par exemple qu'il existe des régions mondiales ou macrorégions (Pinchemel, 1997 ; Didelon, 2013). Au sens géographique, l'intégration macrorégionale désigne la création, l'accroissement et l'approfondissement d'interactions entre des unités territoriales initialement distinctes mais contiguës situées dans plusieurs pays voisins. Le processus va dans le sens de la construction de systèmes régionaux autonomes multiétatiques spatialement continus. A l'intérieur de ces grands ensembles, les interactions entre les unités spatiales constitutives sont plus fortes qu'avec des unités spatiales situées en dehors. Les ensembles macrorégionaux ainsi construits s'intercalent entre la maille des Etats et l'échelle mondiale. Ils peuvent articuler les territoires additionnés de plusieurs pays entiers voisins contigus ou seulement des portions des territoires de ces pays (cf. figure 2).

Figure 2. L'intégration régionale : une diminution des effets frontières.



- 22 En géographie, une macrorégion n'est pas une construction purement formelle, nécessairement et seulement construite de manière institutionnelle, c'est-à-dire sur la base d'un accord régional entre les gouvernements de pays voisins. Toute macrorégion est surtout une construction sociale multiétatique qui résulte de l'entrecroisement des pratiques d'acteurs de toutes natures et de tous niveaux : gouvernements mais aussi firmes, sociétés civiles, individus, réseaux, diasporas entrepreneurs, étudiants, etc. Il peut donc être utile d'observer l'intégration macrorégionale à l'interface de processus *top down* et *bottom up*, pilotés depuis le haut par les gouvernements et portés de façon plus spontanée par d'autres acteurs dans le cadre de relations horizontales transétatiques. En poussant plus loin l'analyse, on peut affiner la définition de l'intégration macrorégionale :
- 23 Premièrement, cette expression désigne soit un processus (l'intégration en train de se faire), soit un état de fait (l'intégration accomplie).
- 24 Deuxièmement, l'intégration peut être sectorielle ou globale : dans le premier cas, elle concerne un ou des domaines ciblés (commerce des biens, mobilité des personnes, réseaux de transports, par exemple) ; dans le second, elle s'applique à un nombre croissant de domaines jusqu'à englober la totalité du champ social au sens large.
- 25 Troisièmement, le système macrorégional issu de l'intégration forme un tout spatial continu qui englobe soit les territoires entiers soit des morceaux de territoires de pays voisins.
- 26 L'intégration aboutit lorsqu'il n'existe plus d'effets barrières à l'intérieur du système macrorégional. Le système se caractérise en théorie par une grande fluidité spatiale interne.

- 27 On peut établir des typologies des systèmes macrorégionaux en utilisant des critères géographiques : systèmes monocentriques polarisés, systèmes polycentriques, etc. On peut faire l'hypothèse que le dispositif macrorégional qui inclut l'UE et les voisinages est à la fois polycentrique et monocentrique : d'un côté, l'UE est une construction complexe sans réel centre dominant ; de l'autre, l'UE, en raison de sa taille, polarise nettement sur le plan fonctionnel son environnement immédiat.
- 28 Enfin, il existe des liens non systématiques entre régionalisme, régionalisation et intégration macrorégionale. La concentration régionale des échanges peut en effet être le résultat d'un régionalisme (multilatéralisme régional à l'initiative de pays voisins qui décident d'intensifier leurs échanges et leurs coopérations). Elle peut aussi être le signe visible de la construction d'un système macrorégional intégré.

Aucune intégration macrorégionale n'est arrivée à son terme dans le monde

- 29 Deux auteurs non géographes mais très sensibles à l'espace se sont emparés du thème du nouveau régionalisme (pas seulement macro) dans un sens géographique et dynamique. B. Hettne et F. Söderbaum (1998) proposent une conception fondée sur la notion de région comme construction sociale. L'intégration consiste selon eux à passer d'un degré à l'autre de l'échelle de la *regionness*. Le mot pourrait être traduit par le néologisme *régionalité* ou par l'expression *degré d'intégration régionale*. L'intégration est le processus par lequel une portion d'espace, peu importe sa taille, est peu à peu « remplie » par assez de substance économique, institutionnelle, politique, culturelle, identitaire, etc., pour devenir un système distinct et être finalement perçue comme telle par ses propres habitants et par les autres. En 1998, B. Hettne et F. Söderbaum distinguaient trois degrés de la *regionness* : le stade « prérégional » où l'on ne voit pas encore de régions mais plutôt ce qu'ils appellent des régions potentielles ou protorégions ; puis le stade où commence l'intégration macrorégionale sous plusieurs formes (coopération régionale intergouvernementale, intégration plus approfondie pilotée par les gouvernements, intégration fonctionnelle par le marché ou causée par l'essor de pratiques sociales dans divers domaines) ; enfin, la formation d'une région suffisamment constituée pour devenir un acteur (*acting subject*) doté d'une identité, d'une capacité d'action politique, de structures institutionnelles capables de prendre des décisions légitimes aux yeux d'une société civile transnationale. En d'autres termes, l'intégration aboutit quand l'ensemble régional fait société. En 2000, les deux mêmes auteurs distinguent cinq degrés dans l'échelle de la *regionness* : la région unité géographique, la région système social, la région mécanisme élémentaire de sécurité, l'organisation régionale puis la société régionale produite par cette organisation. Mais l'idée fondamentale est la même. Le grand mérite de ces auteurs est de démontrer qu'il est possible et souhaitable d'étudier l'intégration de façon multiscalaire et de façon globale - c'est-à-dire en prenant en considération tous les domaines à la fois (Hettne, 1999) -, et en donnant une grande place aux pratiques. La région n'est pas une chose déjà là qu'il suffit de découvrir. Elle est une construction dynamique, qui n'est pas inéluctable car l'intégration est un processus réversible.
- 30 A la lumière de ces éléments, on peut formuler deux hypothèses. Premièrement, à ce jour, aucune intégration macrorégionale (au sens de système fonctionnel multiétatique) n'est arrivée à son terme dans le monde. L'expérience la plus avancée est

l'Union européenne. Elle forme un grand marché unique mais elle n'est pas un tout parfaitement intégré. Le degré ultime de la *regionness* n'est pas atteint : les logiques nationales restent puissantes dans le périmètre communautaire, des effets frontières internes persistent, les populations additionnées des pays membres ne font pas société, l'UE n'est pas un référent identitaire qui s'impose au référent national, elle n'est pas davantage un acteur des relations internationales dans de nombreux domaines et elle apparaît peu comme telle aux citoyens européens eux-mêmes et à ceux des pays tiers. Deuxièmement, à la lumière de la distribution géographique des échanges de personnes et de biens, on peut faire l'hypothèse que l'UE ne constitue pas un système macrorégional à elle seule. Dans cette partie du monde, il est probable qu'un dispositif macrorégional plus vaste englobe l'espace communautaire européen et de nombreux pays du voisinage (Beckouche, Richard, 2013). Une telle hypothèse semble se vérifier aussi en Asie du Sud-Est. Dans l'ASEAN, le commerce est faiblement régionalisé, car les échanges internes de biens ne dépassent pas 23 % du commerce international total des pays membres. En revanche, les échanges sont très volumineux avec la Chine, de même qu'avec le Japon, la Corée du Sud et Taïwan. On sait par ailleurs que les provinces méridionales de la Chine (Guangxi et Yunnan) sont fonctionnellement très liées à la péninsule indochinoise (Fau, Franck, 2019).

L'intégration macrorégionale : un impensé méthodologique

- 31 Saisir, mesurer, évaluer et comparer les intégrations macrorégionales est un problème redoutable qui confronte le chercheur à des difficultés pas toujours résolues. Devant un objet aussi complexe que l'intégration macrorégionale qui, dans sa forme la plus aboutie, prend en compte des critères comme l'émergence d'une identité régionale ou le partage de représentations sociales communes et qui peut n'intégrer que des portions de territoires nationaux dans sa dynamique, les données et les dichotomies traditionnelles (approches qualitatives / quantitatives) ne sont pas les meilleures alliées du chercheur. Il est certain que l'analyse de l'intégration macrorégionale suppose des moyens considérables avec des protocoles harmonisés pour rendre les résultats comparables dans toutes les unités territoriales observées. Il est certain également que dans l'état actuel des travaux sur l'intégration macrorégionale, nous avançons par tâtonnement et avons du mal à éprouver une méthode universelle.
- 32 Dans le cadre d'une approche quantitative, la plupart des bases de données qui permettent de mesurer la régionalisation du commerce, des investissements, des migrations, des flux d'étudiants, etc., sont disponibles au niveau étatique. Mais certains thèmes sont mal ou pas renseignés et de nombreux pays ont des services statistiques défectueux voire inexistant, laissant en blanc de grandes parties de la carte du monde. Cela rend la fabrication de bases de données mondiales des flux entre pays périlleuse et cela rend parfois impossible la construction de matrices origines/destinations des flux et des interactions qui permettraient au moins de donner une représentation cartographique précise de la régionalisation. Par exemple, une matrice mondiale d'un thème, apparemment bien renseigné, tel que les migrations internationales présenterait de très nombreuses lacunes, ce qui la rendrait peu utilisable. En matière de commerce, à côté des bases de données classiques, certaines données existent, dans les registres douaniers par exemple, mais elles sont rarement communiquées et pas toujours exploitables telles quelles.

- 33 Dans le contexte où l'intégration macrorégionale fonctionnelle n'englobe parfois qu'une partie du territoire d'un ou de plusieurs pays voisins, le problème des sources se pose avec plus d'acuité encore car les bases de données qui renseignent sur les mouvements internationaux de personnes, de biens, de capitaux, de services, *etc.*, existent rarement au niveau des unités territoriales infra-étatiques. On ne peut donc pas savoir, dans la quasi-totalité des cas, avec qui les régions (ou les villes) des pays échangent. On peut penser de prime abord qu'il est possible de franchir cette difficulté liée aux maillages de collecte des statistiques en travaillant sur un cas d'étude monographique géographiquement restreint pour construire une matrice régionale plus qualitative. Mais on court alors le risque de faire des interprétations erronées car il n'existe pas dans ce cas de comparaisons possibles avec d'autres ensembles. L'intérêt de construire une base de données régionale isolée demeure limité car, précisément, on ne peut repérer l'intégration ou la régionalisation d'un ensemble que si l'on est en mesure de construire un tableau plus large qui donne un contexte général de référence, en passant d'une échelle à l'autre et en réalisant des comparaisons avec différentes parties du monde.
- 34 La difficulté est la même dans le cadre d'une approche qualitative fondée sur des enquêtes de terrain, sur des comptages directs (limités à un horizon restreint), sur l'observation et sur l'analyse des pratiques des acteurs, *etc.* On se heurte à la contradiction de l'espace choisi *a priori* où l'on postule qu'il y a intégration ou régionalisation, ce qui ne peut être avéré là encore que si l'on peut resituer cet espace dans un contexte plus large, ce qui est possible en utilisant des méthodes quantitatives. L'enquête de terrain multi-située reste néanmoins une nécessité pour observer la réalité empirique des processus, interroger les acteurs sur leurs ressentis, choisir les lieux d'observation les plus pertinents, comme certaines frontières internationales, qui demeurent des laboratoires de la coopération entre territoires et sociétés, des points de connexion qui permettent de penser les liens de voisinage et les appartenances territoriales multiples.
- 35 En l'état actuel des données disponibles, il faut admettre que l'on ne peut pas mesurer précisément l'intégration ou la régionalisation à tous les niveaux, dans tous les domaines et dans toutes les parties du monde. Ce constat peut amener le chercheur à s'orienter davantage vers des « indicateurs de régionalité » issus à la fois de méthodes qualitatives et quantitatives (De Lombaerde, 2006 ; Deblock, 2017). Le nouveau régionalisme, reposant sur une approche constructiviste de la région, invite à réfléchir à l'intégration comme une montée dans des degrés de *regionness* ou régionalité. Dans cette optique, la région, quelle que soit sa taille, est une construction sociale et chaque degré de régionalité correspond à une densité croissante d'interactions sociales à l'intérieur de cet espace. Cela va de la simple coopération régionale intergouvernementale à l'intégration informelle par le marché, à la formation d'une région devenue actrice des relations internationales dotée d'une identité et perçue en tant que telle. En théorie, la méthode de mesure de l'intégration est donc simple : il suffit de définir et de calculer des indicateurs qui rendent compte de chaque degré de régionalité.
- 36 Cependant, la production d'un indicateur de référence, comme ceux parfois fournis par la Banque mondiale ou la CNUCED de manière sectorielle, est souvent sujette à critique. Le choix des variables, la répartition entre données quantitatives et qualitatives, la méthode de récolte des données de terrain, le niveau de coopération des Etats qui

doivent faire remonter les données, *etc.*, sont de nombreux obstacles à surmonter. Néanmoins, l'utilité des indicateurs dans l'exercice de la comparaison est avérée. Dans l'étude de l'intégration macrorégionale en particulier, la comparaison et la mesure vont de pair. Leur association a une grande importance méthodologique car c'est nécessairement à travers elle qu'on peut observer et comprendre ce processus en permanente évolution dans le temps et dans l'espace. Un indicateur commun de mesure permettrait de prendre en compte ces deux aspects. Il s'agit d'un chantier qu'il faut impérativement ouvrir et placer à l'agenda des chercheurs qui analysent les régionalisations du monde.

Conclusion : de l'importance de penser les dimensions régionales du monde

- 37 L'heure est à la globalisation. Nous vivons dans l'ère de la connexion généralisée, des réseaux, des métropoles mondiales et de l'économie d'archipel. Les circuits de l'économie transgressent le maillage des Etats, depuis longtemps dépassés par les circuits de l'échange. Pour autant, les relations entre acteurs politiques, sociaux et économiques restent en partie déterminées par la proximité géographique. Certaines contraintes spatiales, parmi lesquelles la distance, continuent de peser sur les échanges. Quelques auteurs expriment même de la méfiance vis-à-vis de l'idée de globalisation. B. Hettne et F. Söderbaum (2000) estiment par exemple que les sciences sociales doivent aller au-delà de ce qu'ils appellent les « mystifications du concept de globalisation », qui ne doit pas être pris pour argent comptant. D'ailleurs, beaucoup d'indices incitent l'observateur attentif à penser que la gouvernance mondiale s'étiolle. C'est dans ce contexte que se construit une échelle intermédiaire entre le local/national et le monde : celle de la macrorégion multiétatique.
- 38 La régionalisation du monde et l'intégration macrorégionale offrent une grille de lecture plus en phase que celle de la globalisation avec certaines réalités politiques, économiques et sociales du monde contemporain. D'autant plus que cette échelle pourrait bien être la plus pertinente pour faire face à quelques grands enjeux. Il peut en effet s'avérer efficace de coopérer régionalement, de façon plus ou moins approfondie, dans des domaines tels que la gestion des migrations internationales, l'environnement, la sécurité, l'énergie, l'aménagement, les transports... pour deux raisons. D'une part, les problèmes et les défis liés à ces domaines d'action ne s'arrêtent pas aux frontières des Etats car ils sont par essence transnationaux, ce qui oblige à tirer parti du voisinage géographique. D'autre part, lorsque la coopération approfondie est envisagée, elle peut être plus facile entre des pays voisins dont les habitants partagent certaines préférences et certains comportements. La proximité de valeurs, corrélée parfois à l'intensité des relations et des interactions sociales et culturelles, peut faciliter le partage de normes, qui est une condition de l'intégration approfondie.
- 39 En mettant l'espace et la région comme productions sociales au cœur de son propos (Lefèbvre, 1974 ; Paasi, 2010), la géographie peut contribuer puissamment à la clarification de notions phares tels que l'intégration macrorégionale, le régionalisme et la régionalisation, dont les définitions demeurent flottantes dans un nombre notable de travaux scientifiques. Mais la géographie doit prendre sa place dans ce champ dans un esprit de décloisonnement, en développant des initiatives de recherche interdisciplinaires. Les géographes apporteraient leur connaissance de la région, leur

capacité à travailler aux différentes échelles, leur rapport intime avec l'espace et le terrain, leurs méthodes (quantitatives et qualitatives) et leur savoir-faire en matière de représentation cartographique. Les possibilités de rencontre et d'échange avec les économistes, les politistes, les historiens, les juristes internationalistes, les sociologues sont nombreuses et généralement fécondes². La réflexion engagée dans un certain nombre de travaux récents a pour objectif de stabiliser le vocabulaire en usage et d'élaborer des méthodes et des outils qui permettent de saisir et de mesurer l'intégration macrorégionale. Cet article participe à cet effort de clarification et d'engagement des géographes dans le champ des études macrorégionales (ou *area studies*) où l'analyse des réseaux, des circulations de tous types et des espaces de contact est au cœur d'une approche relationnelle des territoires (Brenner 2004, Lewis et Wigen, 1999). Au-delà du positionnement scientifique, la réflexion et l'action macrorégionale offrent une occasion de renouveler un certain nombre de pratiques économiques, politiques, environnementales... dans un monde où tout n'est pas globalisé.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN J., COCHRANE A. & MASSEY D. (1998), *Re-thinking the Region*, London, Routledge.
- ANDERSON A., WEVER E. (2003), "Borders, Border Regions and Economic Integration: One World, Ready or Not", *Journal of Borderlands Studies*, 18, pp. 27-38.
- ARRAULT J-B. (2007), « Géographie et mondialisation. Les géographes français face à la crise des années 1930 », *Annales de Géographie*, 657, pp. 493-512.
- BALASSA B. (1961), *The theory of Economic Integration*, Homewood, Illinois, Richard Irwin.
- BALDWIN R. (1993), "A Domino Theory of Regionalism", *NBER Working Paper No. 4465*, Cambridge, Massachusetts.
- BALDWIN R. (1997), "The Causes of Regionalism", *The World Economy*, 20, 7, pp. 865-888.
- BALDWIN R., VENABLES A. (1995), "Regional Economic Integration", in GROSSMAN G.M., ROGOFF K. (eds.), *Handbook of International Economics*, Amsterdam, Elsevier (North Holland).
- BALDWIN R., FRANCOIS J. & PORTES R. (1997), "The Costs of Benefits of Eastern Enlargement. The Impact of the EU and Central Europe", *Economic Policy. A European Forum*, 24, pp. 127-176.
- BAUELLE G., CHARLES-LE BIHAN D. (2017), *Les régions et la politique de cohésion de l'Union européenne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BAUELLE G., MERENNE-SCHOUMAKER B. (2011), *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BECKOUCHE P. (2008), *Les régions Nord-Sud*, Paris, Belin.
- BECKOUCHE P., GRASLAND C. et al. (2008), *Europe in the World. Territorial Visions and Evidence*, Paris, Luxembourg, CNRS, Diact, Université Paris 7 Denis Diderot, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Espon Programme.

- BECKOUCHE P., RICHARD Y. (2013), *Atlas de la grande Europe*, Paris, Autrement.
- BOUDEVILLE J.R. (1964), *Les espaces économiques*, Paris, PUF.
- BOUDEVILLE J.R. (1973), *Aménagement du territoire et polarisation*, Paris, Litec.
- BOULINEAU E. (2017), « Pour une géographie politique de la coopération territoriale », *L'Espace Politique*, 32, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4357>.
- BRAUDEL F. (1986), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e - XVIII^e siècle*, volume 3, *Le temps du monde*, Paris, Armand Colin.
- BRENNER N. (2004), *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press, 351 p.
- CARRIZO S., VELUT S. (2018), "Energy transitions and regional integration in South America", in CARGNIN A., RÜCKERT A. & DE OLIVEIRA LAMOS B., *Territorial Planning and Le Plata Basin Borders*, Porto Alegre, Letra1, pp. 167-188.
- CLAVAL P. (1968), *Régions, nations, grands espaces. Géographie générale des ensembles territoriaux*, Paris, Marie-Thérèse Génin.
- CLAVAL P. (1995), *Initiation à la géographie régionale*, Paris, Nathan.
- DABINETT G., RICHARDSON T. (2005), "The Europeanization of Spatial Strategy: Shaping Regions and Spatial Justice through Governmental Ideas", *International Planning Studies*, 10, pp. 201-218.
- DE BOE P., GRASLAND C. & HEALY A. (1999), *Spatial Integration*, Study Programme on European Spatial Planning 14, Final Report.
- DEBLOCK C. (2017), « L'indice d'intégration régionale en Afrique », *Revue Interventions économiques*, Hors-série *Transformations*, pp. 10-13.
- DECOVILLE A., DURAND F., SOHN C. & WALTHER O. (2013), "Comparing cross-border metropolitan integration in Europe: Towards a functional typology", *Journal of Borderlands Studies*, 28, pp. 221-237.
- DE RUFFRAY S. (2007), *L'imprécision et l'incertitude en géographie. L'apport de la logique floue aux problématiques de régionalisation*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 7.
- DIDELON C., GRASLAND C. (dir.) (2007), *Europe in the World*, Paris, CNRS, Diact, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Université Paris 7 Denis Diderot.
- DIDELON C. (2013), *Le Monde comme territoire ; pour une approche renouvelée du Monde en géographie*, Université de Rouen, Thèse d'habilitation à diriger des recherches.
- DIDELON C., DE RUFFRAY S., BOQUET M. & LAMBERT N. (2011), « Un monde d'interstices. Apport de la logique floue pour l'analyse des cartes interprétatives », *Le monde des cartes*, 209, pp. 71-82.
- DOLLFUS O. (1994), *L'espace monde*, Paris, Economica.
- ELISSALDE B., SANTAMARIA F. (2008), *Lexique de l'aménagement du territoire européen*, Paris, Lavoisier.
- FALUDI A. (2008), "The Learning Machine: European Integration in the Planning Mirror", *Environment and Planning A*, 40, 6, pp. 1470-1484.
- FAU N., FRANCK M. (2019), *L'Asie du sud-est*, Paris, Armand Colin.
- FRANKEL J., STEIN E. & WEI S.-J. (1995), "Trading Blocs and the Americas: The Natural, the Unnatural, and the Supernatural", *Journal of Development Economics*, 47, 1, pp. 61- 95.

- FRÉMONT A. (1996), *Europe, entre Maastricht et Sarajevo*, Montpellier, Reclus.
- GEMDEV (1999), *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala.
- GIRAULT C. (2009), « Intégration et coopération régionale en Amérique du Sud », in GIRAULT C., *Intégrations en Amérique du Sud*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 39-61.
- GOTTMANN J. (1962), *A Geography of Europe*, New York, Henry Holt.
- GRASLAND C., VAN HAMME G. (2010), « La relocalisation des activités industrielles : une approche centre-périphérie des dynamiques mondiale et européenne », *L'Espace Géographique*, 39, pp. 1-19.
- HAAAS E. (1958), "The Challenge of Regionalism", *International Organization*, 12, 4, p. 440-458.
- HANSEN P. A., SERIN G. (2007), "Integration Strategies and Barriers to Co-operation in Cross-border Regions: Case Study of the Øresund Region", *Journal of Borderlands Studies*, 22, pp. 39-56.
- HARTSHORNE R. (1939), "The nature of Geography: a critical survey of current thought in the Light of the past", *Annals of the Association of American geographers*, 29, pp. 171-658.
- HETTNE B. (1999), "Globalization and the New Regionalism", in HETTNE B., INOTAI A. & SUNKEL O. (eds.), *Globalism and the New Regionalism*, Helsinki, United Nations University, World Institute for Development Economics Research, pp. 1-24.
- HETTNE B., SÖDERBAUM F. (1998), "The New Regionalism Approach", *Politeia*, 17, 3, pp. 6-22.
- HETTNE B., SÖDERBAUM F. (2000), "Theorising the rise of regionness", *New Political Economy*, 5, pp. 457-472.
- HOFFMANN S. (1990), "A New World and its Troubles", *Foreign Affairs*, 69, 4, pp. 115-122.
- HOFFMANN S., KEOHANE R. (dir.) (1991), *The New European Community: Decision Making and Institutional Change*, Boulder, Colorado, Westview Press.
- HUGON P. (1999), "A New Theoretical Challenge. Regionalism and International Change. The Cases of East Asia and Subsaharan Africa", in PAGE S. (ed.), *Regions and Development. Politics, Security and Economics*, London, EADI/Frank Cass.
- HUGON P. (dir.) (2003), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris, Karthala.
- JUILLARD E. (1961), « A propos de la notion de région géographique », *L'Homme*, 1, 3, pp. 109-111.
- JUILLARD E. (1962), « La région : essai de définition », *Annales de géographie*, 386, pp. 483-499.
- KEOHANE R., NYE J. (1977), *Power and Interdependance*, New York, Adison Wesley.
- KRUGMAN P. (1991), "The move toward free trade zones", in *Policy Implications of Trade and Currency Zones*, Kansas City, Federal Reserve Bank, pp. 7-42, <http://www.kc.frb.org/Publicat/sympos/1991/S91krugm.pdf>
- KRUGMAN P. (1993), "Regionalism versus Multilateralism: analytical notes", in DE MELO J., PANAGARIYA A. (eds.), *New Dimensions in Regional Integration*, Center for Economic Policy Research, Cambridge University Press, pp. 58-79.
- LEE R. (2009), "Integration", in GREGORY D., JOHNSTON R., PRATT G., WATTS M.-J. & WHATMORE S. (eds.), *The Dictionary of Human Geography*, Chichester, Wiley-Blackwell, pp. 387-388.
- LEFEBVRE H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LEWIS M., WIGEN K. (1999), "A maritime response to the crisis in area studies", *The Geographical Review*, 89, 2, pp 161-168.

MAMADOUH V., VAN DER WÜSTEN H. (2009), « Échelles et territoires du système de gouvernance européen », in ROSIÈRE S., COX K., DAHLMANN C. & VACCHIANI-MARCUZZO C. (dir.), *Penser l'espace politique*, Paris, Ellipses.

MANSFIELD E.D., MILNER H.V. (1997), *The Political Economy of Regionalism*, New York, Columbia University Press.

MARCUSE P. (1997), "The enclave, the citadel, and the ghetto: what has changed in the post-Fordist US city", *Urban Affairs Review*, 33, pp. 228-64.

MAREÏ N., RICHARD Y. (2018), « Méthode : la difficile mesure de l'intégration régionale et de la régionalisation », in MAREÏ N., RICHARD Y., *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande, Neuilly, pp. 68-71.

MARFAING L., WIPPEL S. (dir.) (2004), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine : Un espace en constante mutation*, Paris, Berlin, Karthala, ZMO.

MARTIN J.-P., NONN H. (1980), « La notion d'intégration régionale », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, 41-42, pp. 33-46.

MEDINA-NICOLAS L. (2007), "Central American Borders at the Core of the Regional Integration Process", *Geopolitics*, 12, pp. 78-108.

MEDINA-NICOLAS L. (2009), « Les frontières de l'isthme centraméricain, de marges symboliques à des espaces en construction », *Espaces et sociétés*, 138, pp. 35-50.

MONTELLO D. (2003), "Regions in Geography: Process and Content", in DUCKHAM M., GOODCHILD M.F. & WORBOYS M.F., *Foundations of geographic information science*, New York, Taylor & Francis, pp. 173-189.

ONU (2019), *International Trade Statistics Yearbook 2018*, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, Volume I, Trade by Country, New York, United Nations.

PAASI A. (2010), "Regions are social constructs, but 'who' or 'what' constructs them? Agency in question", *Environment and Planning A*, 42, pp. 2296-2301.

PALLE A. (2018), « Énergie. Les strates de l'intégration », in MAREÏ N., RICHARD Y., *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande, Neuilly.

PINCHEMEL G. et Ph. (1997), *La face de la Terre*, Paris, Armand Colin.

POON J. (1997), "The Cosmopolitanization of Trade Regions: Global Trends and Implications, 1965-1990", *Economic Geography*, 73, pp. 390-404.

PRZYBYL S. (2018), « Migrations internationales : couples migratoires et systèmes régionaux persistants », in MAREÏ N., RICHARD Y., *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande, Neuilly, pp. 178-180.

REGNAULT H. (2008), « Multilatéralisme et accords préférentiels : la fin de l'exception asiatique », *Monde en Développement*, 36, 144, p. 75-90.

REITEL B., WASSENBERG B. (2015), *La coopération territoriale en Europe. Une perspective historique*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.

RETAILLÉ D. (2012), *Les lieux de la mondialisation*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu.

REYNAUD A. (1981), *Société, espace et justice*, Paris, PUF.

RICHARD Y., ZANIN C. (2009), « L'Europe dans la régionalisation de l'espace mondial », *Géocarrefour*, 84, 3, pp. 137-149.

- RÜCKERT A., CARNEIRO C. (2018), « Quelle intégration de l'Amérique du Sud ? Les infrastructures de liaison des régions périphériques et les tendances », *diploweb.com. La revue géopolitique*, <https://www.diploweb.com/Quelle-integration-de-l-Amerique-du-Sud-Les-infrastructures-de-liaison-des-regions-peripheriques-et.html>
- RUSSETT B. (1967), *International Regions and International System. A Study in Political Ecology*, Chicago, Rand Mc Nally and Co.
- SAURUGGER S. (2010), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SEYS F.-O. (2019), « Des régions territoriales aux régions fonctionnelles, une proposition de classification des régions de l'Union Européenne », *Belgeo*, 2, <http://journals.openedition.org/belgeo/33263>
- SIROËN J.-M. (2000), *La régionalisation de l'économie mondiale*, Paris, La Découverte.
- SOHN C., REITEL B. & WALTHER O. (2009), "Cross-Border Metropolitan Integration in Europe: The Case of Luxembourg, Basel and Geneva", *Environment & Planning C*, 27, pp. 922-939.
- TAGLIONI F., THÉODAT J.-M. (dir.) (2007), *Coopération et intégration. Perspectives panaméricaines*, Paris, L'Harmattan.
- TAILLARD C. (dir.) (2004), *Intégrations régionales en Asie orientale*, Paris, les Indes savantes.
- THOMPSON W. (1973), "The Regional Subsystem: A Conceptual Explication and Propositional Inventory", *International Studies Quarterly*, 17, 1, pp. 89-117.
- TOPALOGLOU L., KALLIORA D., MANETOS P. & PETRAKOS G. (2005), "A Border Regions Typology in the Enlarged European Union", *Journal of Borderlands Studies*, 20, pp. 67-89.
- VAN OORT F., BURGER M. & RASPE O. (2010), "On the Economic Foundation of the Urban Network Paradigm: Spatial Integration, Functional Integration and Economic Complementarities within the Dutch Randstad", *Urban Studies*, 47, pp. 725-748.
- VANDERMOTTEN C., DÉZERT B. (2008), *L'identité de l'Europe, histoire et géographie d'une quête d'unité*, Paris, Armand Colin.
- VAYRÛNEN R. (2003), "Regionalism: Old and New", *International Studies Review*, 5, 1, pp. 25-51.
- VIGNAL L. (dir.) (2017), *The Transnational Middle East. Places, People, Borders*. Abingdon/New York, Routledge.

NOTES

1. Dans cet article, nous parlons volontairement d'intégration macrorégionale pour désigner un processus qui se déploie au niveau international en impliquant plusieurs pays voisins pour former des ensembles multiétatiques, généralement de grande taille. Dans un souci de clarté, cela permet de différencier cette notion de celle de région qui renvoie souvent au niveau infra-étatique.
2. Voir le compte rendu interdisciplinaire du colloque international «Un monde de régions? Échanges et croisements disciplinaires sur l'intégration régionale dans le monde», 21 et 22 mars 2019, Paris : http://labex-dynamite.com/wp-content/uploads/2019/06/190613_2019_CR_Interdisciplinaire_Un-monde-de-r%C3%A9gions_04_06.pdf

RÉSUMÉS

De nombreuses recherches convergent vers l'idée que la globalisation n'a aboli ni les distances ni l'utilité de la proximité géographique. Certaines contraintes spatiales continuent de peser sur les échanges, sur la densité et sur la qualité des interactions entre les sociétés. Même dans un monde globalisé, strié par des réseaux qui bousculent les territorialités classiques, construire des relations avec son voisinage peut s'avérer utile, voire inévitable. Dans ce contexte, la notion d'intégration (macro)régionale (ou multiétatique) mérite d'être exploitée. En particulier, les recherches des géographes restent discrètes sur ce concept malgré une expertise reconnue sur les notions de région, de distance, de territoire et de développement territorial, qui sont au cœur de la compréhension de l'intégration régionale sur les plans théorique et empirique. Notre objectif est de clarifier les mots, les choses et les méthodes de l'intégration (macro)régionale du point de vue de la sémantique géographique et de l'évolution des approches théoriques de la notion de région.

INDEX

Mots-clés : intégration régionale, régionalisation, régionalisme, proximité, voisinage

AUTEURS

NORA MAREÏ

Chargée de recherche au CNRS et à l'UMR Prodig, nora.marei@cnrs.fr

YANN RICHARD

Professeur de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR de Géographie, CNRS - UMR Prodig, Yann.Richard@univ-paris1.fr